



PARCS ÉOLIENS  
de la Seigneurie de Beauré

# Bulletin d'information

Avril 2016

## Fin de la construction

La mise en service du projet éolien communautaire Côte-de-Beauré en novembre dernier s'est déroulée quelques jours avant la date prévue. Cette réalisation vient compléter la construction des trois phases de développement des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beauré, **totalisant 365 MW**.



## Activités d'opérations

Une **équipe composée d'une trentaine de travailleurs** supervisée par monsieur Jonathan Ouellet s'affaire quotidiennement à l'entretien des **164 éoliennes et du réseau routier** constituant les parcs éoliens.

L'horaire de travail est réparti pour assurer une présence 7 jours sur 7 et minimise les activités d'entretien durant la fin de semaine. Cependant, cet horaire pourrait changer dans le futur afin de mieux répondre aux besoins opérationnels.

Les employés affectés aux opérations des parcs éoliens sont autorisés à circuler outre certaines exceptions du Séminaire de Québec, seulement sur les chemins menant aux éoliennes et aux tours de vent.

Aucun travaux majeurs ne sont prévus en 2016, mais s'il devait y avoir un changement ayant un impact sur la circulation, les citoyens et les représentants des clubs de chasse et de pêche de la Seigneurie de Beauré seraient informés par le biais d'un info-travaux.

## La sécurité

### En période de dégel

Le Séminaire de Québec, en collaboration avec le parc éolien, déterminera la période de début et de fin de dégel. Pendant ce laps de temps, l'accès au site sera interdit aux véhicules, mais les VTT pourront circuler sur les chemins forestiers comme par le passé.

### Projection de glace

En période hivernale, pour les éoliennes comme pour toute structure en hauteur, il existe un risque de chute et de projection de glace. Pour votre sécurité, nous rappelons aux usagers du territoire des parcs éoliens de ne pas s'approcher des éoliennes en période hivernale.

### Accès aux éoliennes

Il est important de rappeler que si vous voyez une situation particulière de nous en faire part ou en faire part à un représentant du séminaire. De plus, si une éolienne était accessible (porte mal fermée), pour votre sécurité, il est interdit d'y pénétrer.

Pour nous rejoindre :

1 877 663-5860 | [info@seigneuriedebeaure.com](mailto:info@seigneuriedebeaure.com) | [www.seigneuriedebeaure.com](http://www.seigneuriedebeaure.com)

# Suivis environnementaux post-construction

Conformément aux conditions inscrites aux décrets des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beupré 2, 3 et 4, des suivis environnementaux ont été réalisés dès les premières années d'exploitations et se poursuivront en 2016. Les suivis accomplis depuis 2014 portent sur les thématiques suivantes :

## Suivi de la faune avienne et des chauves-souris

Les suivis d'oiseaux et de chauve-souris ont permis d'estimer un **taux de mortalité inférieur à la moyenne canadienne** et comparable aux taux obtenus dans les parcs éoliens du nord-est de l'Amérique du Nord. Aucune des espèces d'oiseaux n'avait un statut particulier et il n'y a eu aucune mortalité de rapace.

	Taux de mortalité (individus/éolienne/an)	Moyenne canadienne
Oiseaux	4,7	8,2*
Chauve-souris	0,39 - 0,53	15,5 ± 3,8**

\* Zimmerling et al. 2013

\*\* Zimmerling et Francis, données non publiées

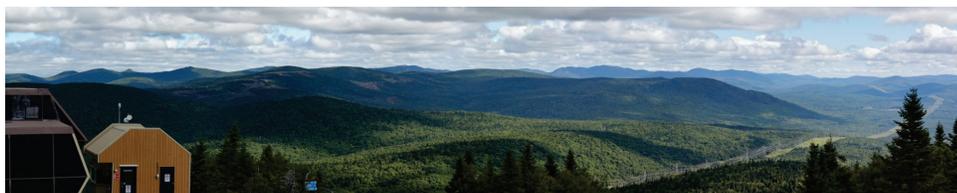
## Suivi du paysage

L'évaluation de l'impact sur le **paysage ressenti par la population** a été réalisée au moyen d'un sondage distribué aux résidents, aux touristes et aux utilisateurs du territoire privé de la Seigneurie de Beupré 4. À la question « Sur une échelle de 1 à 5, allant de très mauvaise à très bonne, comment qualifiez-vous l'intégration des éoliennes du Parc éolien de la Seigneurie 4 dans le paysage à partir des endroits suivants? », l'impression des répondants était en général davantage positive que négative.

De plus, les photographies après construction ont été comparées aux simulations visuelles de l'étude d'impact sur l'environnement. L'impact sur le paysage des parcs éoliens avait été illustré de façon réaliste.



Simulation visuelle préconstruction



Photographie postconstruction – Août 2015

Vue de la tour d'observation du sommet du mont Sainte-Anne

## Suivi du climat sonore en exploitation

L'objectif est de caractériser le niveau sonore des parcs éoliens de la Seigneurie de Beupré sur une base horaire le jour (entre 7h et 19h) et la nuit (entre 19h et 7h).

Les niveaux sonores mesurés aux points d'évaluation doivent en tout temps, pour tout intervalle de 1 heure continue, être inférieurs au plus élevé des niveaux sonores recommandés dans le document Traitement des plaintes sur le bruit et exigences aux entreprises qui le génèrent (MDDEP, 2006). Les résultats suivants ont été obtenus : ►

	Jour	Nuit
<b>Norme</b>	<b>&lt; 55 dBA</b>	<b>&lt; 50 dBA</b>
Conformité atteinte pour les parcs éoliens 2 & 3 (phase I)	✓	✓
Conformité atteinte pour le parc éolien 4 (phase II)	✓	✓

### En cas d'urgence :

819 363-6300  
Salle de contrôle - 24h/24

### Personnes ressources :

**Jonathan Ouellet**  
Superviseur de sites éoliens  
418 826-6019  
jonathan.ouellet@boralex.com

**Marie-Michelle Vézina**  
Responsable environnement  
819 363-6354  
marie-michelle.vezina@boralex.com

